



## La FSU quitte le CHSCTM

Un CHSCT ministériel était convoqué aujourd'hui pour faire « un point sur l'évolution du protocole sanitaire » en vue de la dernière phase de déconfinement pour cette fin d'année scolaire.

Pour ce CHSCT, les représentants des personnels ont reçu le document deux heures seulement avant le début de la séance, alors qu'il a été rendu public en début de matinée. Ce fonctionnement vide le dialogue social de tout son sens et relève davantage de l'affichage du ministre que de la volonté de consulter les représentants des personnels, pour un sujet pourtant hautement important.

Les représentants de la FSU ont refusé de rentrer dans le détail du protocole, d'autant que le ministère a annoncé qu'il n'était pas question d'apporter de quelconques modifications. Le ministère était uniquement en attente d'éventuels assouplissements provenant du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) d'ici la fin de la journée pour une diffusion définitive du document.

Pour la FSU, au-delà des conditions dégradées de travail des membres de la délégation, il s'agit aussi de dénoncer le manque de respect du travail des personnels au plus près du terrain, qui vont devoir à nouveau modifier dans des temps records toute l'organisation des écoles et des établissements afin d'accueillir les élèves dès le 22 juin.

Sans parler du questionnement légitime des familles qui depuis l'annonce du président de la République ne cessent d'interpeler les chefs d'établissements et les directrices et directeurs d'école.

Alors que nous venons de traverser une période où les enseignant.es ont été mis.es en cause publiquement quant à leur implication auprès de leurs élèves, il va falloir à nouveau assumer des décisions ministérielles qui ne permettent pas à tous les élèves d'être accueillis.

Pour la FSU, bien qu'il soit important que tous les élèves puissent reprendre le plus rapidement le chemin des écoles, collèges et lycée, cela ne doit pas se faire dans la précipitation. Il est en effet dommage de modifier à nouveau les règles d'accueil alors qu'il ne reste que huit jours de classe effectifs.

La question de l'organisation de la rentrée est posée : le ministère doit publier avant les congés d'été, les différents scénarii en prévision de la présence ou pas du virus sur le territoire. Il ne serait pas acceptable que des changements de dernière minute interviennent à quelques jours seulement de l'arrivée des élèves, ni pour les personnels, ni pour les élèves.

À l'occasion de cette réunion, la FSU a insisté afin d'avoir des réponses au sujet des personnels vulnérables ainsi que pour ceux qui vivaient avec eux. Le ministère a fini par répondre à cette question : le travail à distance doit être la règle pour les personnels vulnérables sur présentation d'un certificat médical. Pour celles et ceux vivant avec une personne concernée, le ministère impose le retour sur site.

La FSU a quitté la séance après avoir obtenu ces réponses.

Les Lilas, le 17 juin 2020

